



Les limites planétaires et l'économie du donut: de quoi parle-t-on?

Tristan FRIPIAT,

Conseiller

L'adaptation aux changements climatiques fait partie des principaux enjeux du XXI^e siècle pour les territoires locaux wallons. En effet, ils influencent la préservation d'un cadre de vie de qualité ou le développement de projets à moyen et court terme sur ces territoires. Face à ce constat, il faut souligner positivement le développement de nouveaux concepts scientifiques ou de nouveaux modèles économiques visant à répondre à ces enjeux et favoriser la transition vers des territoires plus durables.

Mais comment s'y prendre? Comment procéder pour faire évoluer les politiques locales dans ce contexte tout en tenant compte du principe de subsidiarité (chacun agit avec ses leviers d'action et ses moyens, là où il est le plus utile)? La réponse à ces questions se trouve en partie dans ces nouveaux concepts scientifiques ou dans des instruments de gouvernance qui ont déjà fait leurs preuves dans d'autres territoires locaux (en Wallonie, en Belgique ou à l'étranger). Parmi ces solutions, on retrouve notamment les ODD (ou Objectifs de développement durable), qui constituent une grille de lecture transversale répondant aux besoins des citoyens, adaptable à chaque territoire communal et partagée par les autres niveaux de pouvoir. Ces derniers peuvent être facilement intégrés en amont comme principes fondateurs de la réflexion ainsi que de la mise en œuvre de stratégies locales. D'autres concepts, comme l'économie du Donut ou celui des limites planétaires proposent un modèle de **cadre de référence sûr et juste** pour un territoire qui souhaiterait diagnostiquer ses vulnérabilités.

L'article a pour but d'étudier et vulgariser le concept de limites planétaires et celui de l'économie du donut en vue d'aider les pouvoirs locaux dans la compréhension de ces deux notions. Il explore également les utilités pratiques de ces deux concepts pour inspirer les pouvoirs locaux qui le souhaitent à s'inscrire dans une démarche de transition.

Les limites planétaires, qu'est-ce que c'est ?

Le concept des « limites planétaires » propose un cadre scientifique objectivant les frontières à ne pas dépasser pour préserver la stabilité de l'écosystème de notre planète. Issues des travaux du Stockholm Resilience Center publiés en 2009, ces limites correspondent à des processus biophysiques qui, lorsqu'ils subissent des pressions à cause de l'activité humaine, engendrent des perturbations à grande échelle sur l'écosystème de la planète.

On compte neuf **limites planétaires** à ce jour :

1. l'acidification des océans
2. l'intégrité de la biosphère
3. le changement d'usage des sols
4. le cycle de l'eau douce
5. la perturbation des cycles biogéochimiques
6. le changement climatique
7. l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique
8. les nouvelles pollutions chimiques
9. la concentration atmosphérique en aérosols

Les limites planétaires sont donc des indicateurs qui permettent d'évaluer la stabilité du système de la Terre. Si elles dépassent un certain seuil critique, le système terrestre risque dès lors de subir des dommages potentiellement irréversibles (comme on peut le voir actuellement avec les changements climatiques). L'établissement du dépassement d'une limite résulte de travaux scientifiques complexes qu'il est inutile de détailler dans l'article. Il faut cependant noter que, d'après les dernières données scientifiques (2025), sept des neuf limites planétaires sont aujourd'hui dépassées au niveau mondial.

LES LIMITES PLANÉTAIRES SONT-ELLES UTILES POUR L'ADAPTATION DES POUVOIRS LOCAUX FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

Les limites planétaires prennent une place grandissante dans le débat public autour des changements climatiques. Elles offrent en effet un cadre



Source : Wikipedia

conceptuel et pratique pour évaluer la vulnérabilité d'un territoire dans un contexte climatique global instable. Même si elles sont définies à l'échelle mondiale, l'impact du dépassement de ces dernières se situe largement à l'échelle locale (exemple : baisse de la qualité de l'air, hausse de l'artificialisation des sols, perte de biodiversité ou difficultés dans la gestion des ressources en eau). Les limites planétaires constituent donc un concept utile à mobiliser pour envisager le développement de politiques d'adaptation et de transition au niveau local.

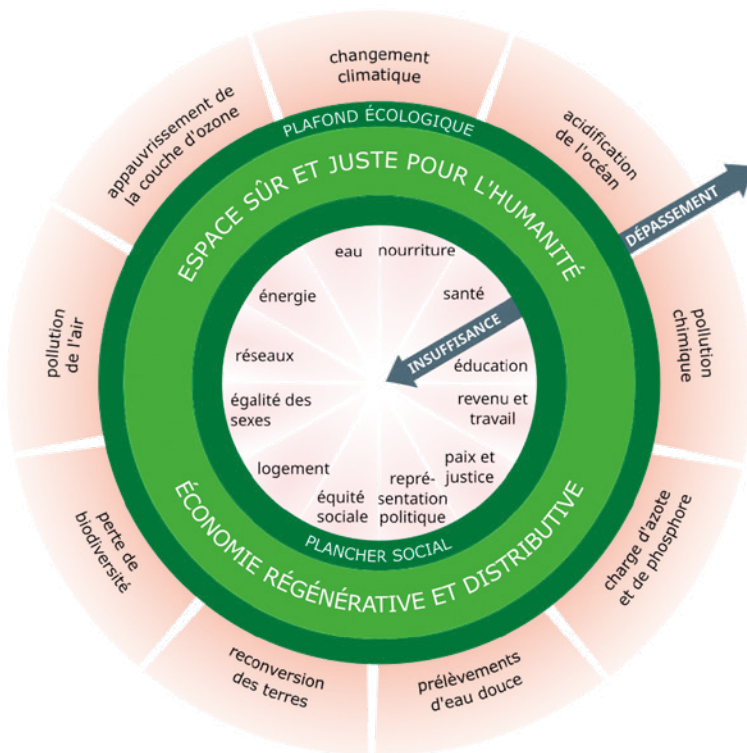
PEUT-ON IMAGINER LE DÉVELOPPEMENT DE LIMITES PLANÉTAIRES LOCALES ?

A priori, il n'est pas envisageable de développer des limites planétaires locales. Elles n'ont pas été conçues pour évaluer la stabilité d'un écosystème local. Ces dernières ont été réfléchies pour évaluer la stabilité de l'écosystème terrestre dans son entièreté. Cependant, des pratiques locales se sont développées autour de l'évaluation de la soutenabilité environnementale de projets pour rapprocher les limites planétaires et les réalités locales.

Il est par contre possible d'utiliser le cadre des limites planétaires associé à un autre concept qui peut se décliner localement : l'économie du Donut. L'association de ces deux éléments permet d'obtenir un cadre de référence complet pour tout

territoire local souhaitant se lancer dans le développement de politiques d'adaptation et de transition au niveau local.

L'économie du Donut, un outil qui facilite l'opérationnalisation des limites planétaires



Source : Wikipedia

L'économie du Donut (ou *Doughnut model*) est une nouvelle manière d'envisager la durabilité de l'économie. Elle est représentée grâce à un cadre visuel représentant un donut. Cette représentation permet de faire émerger un cadre qui comprend d'un côté les limites planétaires (c'est-à-dire le plafond écologique à ne pas dépasser) et les enjeux de justice sociale d'un autre côté (le plancher social à respecter). Ce modèle a été créé par l'économiste Kate Raworth, reconnue notamment pour avoir travaillé pour Oxfam et être membre du célèbre Club de Rome.

Le but principal du Donut est d'inviter l'économie du XXI^e siècle à se transformer en mettant au cœur de ses préoccupations deux éléments : la satisfaction des besoins fondamentaux de la population (en référence à la justice sociale) et la prise en compte des limites planétaires. Dès lors, selon l'économie du Donut, un système économique serait performant

seulement s'il répond aux fondements sociaux inscrits au centre du schéma (cf. le plancher social) tout en évoluant dans un écosystème où les limites planétaires ne seraient pas dépassées (cf. le plafond écologique). Si les besoins fondamentaux ne sont pas remplis, la population se trouve alors dans la zone de privation (qui se trouve dans le trou du Donut), où l'on considère que les droits fondamentaux essentiels ne sont pas respectés. À l'inverse, si ces derniers sont satisfaits entièrement, la population évolue dans « l'espace sûr et juste pour l'humanité » (représenté en vert clair sur le schéma). Néanmoins, ce modèle a une limite : l'espace sûr et juste pour l'humanité implique la satisfaction des besoins fondamentaux essentiels et le non-dépassement des limites planétaires (les dernières études scientifiques indiquant le dépassement de sept des neuf limites).

EN QUOI CETTE NOUVELLE MANIÈRE D'ENVISAGER L'ÉCONOMIE CONCERNE-T-ELLE LES POUVOIRS LOCAUX ?

Au premier abord, le modèle du Donut pourrait paraître déconnecté de la situation d'un territoire local et de ses politiques. Cependant, les thématiques qui composent le plancher social du Donut sont ancrées localement via différentes politiques ou stratégies (lutte contre la pauvreté, accès à l'eau de qualité, à un enseignement de qualité, à des infrastructures de santé...). Il y a donc un réel intérêt pour une commune d'utiliser ce modèle pour évaluer la manière dont son territoire répond à ces enjeux. Des liens clairs peuvent être d'ailleurs établis avec les ODD.

De nombreuses villes ou communes se sont d'ailleurs déjà lancées dans la démarche. L'une des premières villes à s'être emparée de ce nouveau modèle est Amsterdam. En 2020, sur la base de la volonté des élus de la Ville de recentrer les politiques de la Ville autour de la circularité, Amsterdam a décidé de se baser sur le modèle du Donut pour notamment réduire considérablement sa consommation de matières premières. Par la suite, de nombreuses autres municipalités dans le monde se sont lancées dans la dynamique (comme Glasgow, Ipoh, Copenhague, Grenoble, Calgary, Cocody, Peñalolén, Malmö ou Oxfordshire). Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du DEAL¹ (*Doughnut Economics Action Lab*) fondé par Kate Raworth.

¹ Lien vers le site : <https://doughnuteconomics.org/>

UTILISE-T-ON LE MODÈLE DU DONUT EN WALLONIE ?

Le modèle du Donut est un modèle relativement récent (2018) et qui est apparu au même moment que d'autres notions ou outils comme les Objectifs de développement durable (2015). Pourtant, le Donut s'est rapidement créé une place dans le débat public wallon et belge. Ci-dessous, voici une liste non exhaustive des expériences ou événements déjà menés autour du Donut :

✓ **l'expérience bruxelloise** du Donut : lors de la précédente législature, la Région Bruxelles-Capitale s'est lancée dans une nouvelle stratégie pour la transition économique de son territoire, nommée « *Shifting Economy* ». Pour mener à bien cette dernière, le Gouvernement bruxellois a alors décidé de se doter d'un nouveau

modèle de réflexion sur l'économie et s'est lancé dans le développement d'un « Donut bruxellois ». Ces travaux ont été menés par l'asbl Donut Brussels (appelée aujourd'hui Be Donut) et ont mené à l'élaboration d'un Donut pour le territoire bruxellois (voir : www.bedonut.be);

✓ **les patrons wallons sensibilisés au Donut** : AKT for Wallonia a organisé en 2024 une séance d'information à destination de ses membres autour du modèle économique du Donut. Plus globalement, AKT sensibilise et informe ses membres sur le développement durable via la publication d'articles, d'outils ou l'organisation d'évènements. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la cellule Développement durable d'AKT for Wallonia : <https://developpementdurable-entreprise.be/>



- ✓ **mise à jour de l'ISADF (par l'IWEPS)**: l'ISADF (ou Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux) n'a pas de lien direct avec le modèle du Donut. Cependant, cet indicateur synthétique permet, grâce à 148 indicateurs déclinés localement, de mieux appréhender l'ampleur des inégalités sociales, économiques et environnementales, ainsi que les discriminations touchant les publics vulnérables et les situations sensibles, dans chacune des 252 communes francophones de Wallonie. L'ISADF est donc essentiel pour toute commune souhaitant développer un modèle du Donut sur son territoire.

Conclusion

Le cadre des limites planétaires et le modèle du Donut sont des instruments d'avenir pour les pouvoirs locaux souhaitant s'inscrire dans une démarche de transition ou développer des politiques locales qui répondent aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

D'un côté, les limites planétaires offrent une vue objectivée scientifiquement sur la stabilité de l'écosystème terrestre. Si une limite est dépassée (ce qui est le cas pour sept des neuf limites planétaires), les risques de dommages irréversibles touchant la Terre

et ses habitants sont à prévoir. Il est donc indispensable de prendre en compte ce diagnostic lors de la création et la mise en œuvre de politiques de transition au niveau local.

D'un autre côté, l'économie du Donut invite à recentrer l'évaluation de la performance d'un système économique autour de la justice sociale et de la soutenabilité environnementale. Elle est représentée graphiquement sous la forme d'un donut où le centre est composé des fondements de la justice sociale (le trou au centre du donut représentant la population n'ayant pas accès à ces fondements) et où les limites planétaires sont représentées aux extrémités. La zone au milieu de ces deux plafonds (social et écologique) correspond à l'aire sûre et juste pour l'humanité.

La combinaison de ces deux concepts offre un cadre théorique pour la transition d'un territoire local. Ce cadre peut être opérationnalisé grâce à des outils régionaux comme l'ISADF mais également grâce aux Objectifs de développement durable.

Concours du plus beau cimetière de Wallonie 2026

du 1er au 30 avril

Infos, votes et conditions sur

www.leplusbeaucimetiere.be

♥ Votez et soutenez votre commune !

🎁 **Gains pour la commune :**

Création d'une visite virtuelle 360° Cemetery View et digitalisation du cimetière gagnant

€ Valeur du prix : +/- 3.000 €

Valorisez les cimetières de votre commune, lieux de mémoire et d'histoire